

## Québec sur plage, quand on aime le fleuve



Deux jeunes garçons croqués cette semaine par notre photographe aux abords du bassin Louise.

CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Par Isabelle Porter

**Québec** — À Québec, le fleuve est un prince qu'on s'est habitué à admirer de loin. Séparé de nous par des autoroutes, des usines et les installations portuaires, il avait fini par nous faire oublier à quel point sa fréquentation est agréable. Jusqu'à ce que les célébrations du 400e servent de prétexte à d'heureuses retrouvailles.

« *Les gens ont une sorte de besoin de se rapprocher du fleuve* », remarque François Moisan du service des communications de la Ville de Québec. Depuis le début de l'été, un nombre grandissant de cyclistes empruntent la nouvelle piste qui longe le cours d'eau, entre la zone des ponts et le Vieux-Port. « *C'est vraiment une belle piste, j'y suis allé plus d'une fois avec mon fils.* »

Baptisée « Promenade de Champlain », l'allée a nécessité le déplacement d'une autoroute sur 2,5 km de distance et des investissements de 70 millions de dollars du gouvernement du Québec. Une fois complétée (en juin 2008 si tout va bien), la Promenade comprendra aussi des arbres, des jardins, un quai pour la pêche, des aménagements pour canot et kayak, et deux terrains de soccer. « *Le fleuve est redonné à la population de Québec* », explique Serge Allen, le commissaire aux Fêtes du 400e à la Ville. « *Je trouve que c'est un beau clin d'oeil au legs de 1908, quand les Plaines ont été transformées en un grand parc public.* »

En 2008, Québec aura donc son parc...fluvial. Pour mesurer l'importance symbolique du projet, il faut se rappeler qu'il y a 50 ans, ce n'est pas au Festival d'été qu'on recensait des foules record, mais bien au bord du fleuve. Durant l'été, les estivants débarquaient par milliers sur la plage de sable fin dans l'ancienne ville de Sillery. « *Quand il fait 91 degrés [...], la plage de l'Anse-au-Foulon regorge de monde* », pouvait-on lire dans le quotidien Le Soleil en 1968. « *Partout s'étalait la chair cuivrée des estivants et des travailleurs qui avaient prétexté certaines maladies pour ne pas étouffer à leur emploi.* »

Située non loin de la défunte plage, la vieille Maison des Jésuites est l'hôte jusqu'à décembre d'une petite exposition sur le sujet. « *C'est une exposition sur les souvenirs. Une dame qui est venue visiter l'expo nous a dit qu'elle avait rencontré son mari sur cette plage* », raconte la jeune guide. « *On a aussi eu la visite du nageur Jacques Amyot. Vous pouvez le voir sur la photo, là parmi les sauveteurs.* »

L'expo est on ne peut plus modeste, mais on y trouve plus d'un clin d'oeil rigolo. Comme cet extrait d'un règlement municipal de 1931 régissant le port du maillot de bain pour hommes: « *Aucune personne de sexe masculin âgée de 12 ans et plus ne se baignera [...] sans être revêtue d'un costume de bain masculin en un ou deux morceaux couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes, avec une jupe rabattant par-dessus la culotte et descendant au moins quatre pouces en bas de la fourche des jambes.* » Ouf!

**« À Québec, le fleuve est un prince qu'on s'est habitué à admirer de loin. »**

### **Militance aquatique**

Mais revenons à Jacques Amyot. La photo dans l'exposition date de 1942. Douze ans plus tard, Amyot remportait la première Traversée du Lac-Saint-Jean. C'était il y a 50 ans. Aujourd'hui, malgré ses 80 et quelque balais, M. Amyot continue de défier le fleuve à titre de président d'honneur de la Société des Gens de Baignade, qui milite en faveur du retour d'une plage dans la capitale.

Parce que les beaux jours de la plage de Sillery sont révolus. À la fin des années 1960, un club de yacht, une voie ferrée, des réservoirs de pétrole et des ateliers de construction de bateau sont venus grignoter le bel espace, apprend-on dans l'exposition. Et, de toute façon, la qualité de l'eau commençait à se dégrader. Les gens de Québec se sont mis à acheter des piscines et on a fini par oublier que la baignade dans le fleuve était même encore une possibilité.

Quelques hurluberlus s'y risquent encore aux petites heures du matin -- l'auteure de ces lignes en a déjà été -- mais le fleuve n'inspire guère confiance. « *La baignade dans le fleuve, ce n'est pas évident. Pour qu'on y revienne, il faudrait instaurer des éléments de mesure et de surveillance* », explique François Moisan.

Or, la chose n'est pas impossible et les membres de la Société des Gens de Baignade ont un plan.

Nos militants de l'aquatique proposent qu'on aménage une plage, la plage « Jacques-Amyot », à l'intérieur du bassin Louise, un grand espace d'eau situé dans la zone portuaire. Tous les ans, à la fin juin, ils invitent la population à venir y plonger avec eux pour rappeler l'existence du projet: « *Québec Plage, future destination soleil* », titrait leur invitation cette année. « *Venez prouver quelle belle plage publique pourrait devenir le bassin Louise, en plein centre-ville de Québec!* » Pour eux, la plage tient de l'idéal démocratique. Après tout, nous n'avons pas tous la chance d'avoir une piscine.

Le gouvernement fédéral, qui est propriétaire de la zone en question, aurait eu une belle occasion de réaliser ce projet dans le cadre du 400e, mais on a préféré réaménager trois autres espaces, dont la baie de Beauport, où les véliplanchistes et promeneurs ont déjà leurs habitudes.

Néanmoins, la réalisation de ce rêve un peu fou n'est pas impossible à plus long terme. « *Le projet n'est pas en voie de se réaliser pour 2008*, concède Serge Allen. *Mais nous avons fait bien attention pour que les travaux en cours dans la zone portuaire ne nous empêchent pas de le faire à long terme. Si jamais le projet obtient du financement et l'accord du Port de Québec, ce serait possible.* » Alors on pourra tous se vêtir de jupes rabattant par-dessus la culotte et descendant au moins quatre pouces en bas.

**Collaboratrice du Devoir**